

## **Pourquoi nous entamons une grève de la faim à partir du 30 avril 2016 ?**

### **Droit des enseignants et des travailleurs**

Aujourd'hui, personne n'ignore que des millions d'ouvriers, d'enseignants et d'autres travailleurs d'Iran subissent des conditions de vie pénibles et insupportables. Depuis des années, leurs droits les plus élémentaires et basiques sont bafoués.

Ils subissent :

- des salaires largement en dessous du seuil de pauvreté,
- parfois le non-paiement de leurs salaires,
- la destruction complète de la sécurité d'emploi,
- la mise en place de contrats précaires pour la majorité des travailleurs,
- l'existence de différentes sortes de contrats pour les enseignants (courte durée, parfois à mi-temps et même payé à heure, salaires de 75 euros pour des enseignants diplômés).

Ils contestent les contrats de travail sans couverture sociale, la mise en œuvre de la sous-traitance dans les grandes industries, l'augmentation du travail des enfants, la non-application des lois concernant les salaires des enseignants et retraités.

Les enseignants agissent aussi contre l'augmentation du nombre d'écoles privées et l'anéantissement progressif de l'enseignement public et gratuit, le pillage systématique du fond de la sécurité sociale et des caisses de retraite.

Ils contestent également :

- l'interdiction du syndicalisme ainsi que de créer des organisations professionnelles indépendantes d'ouvriers et d'enseignants,
- le fait que toute contestation d'ordre professionnelle est considérée comme une atteinte à la sécurité de l'Etat,
- la suppression des subventions sur des produits de première nécessité comme le pain, l'eau, l'électricité, gaz, les produits laitiers etc.

Les exemples d'injustice vis-à-vis des travailleurs et des enseignants ne se limitent pas à cela ! Leurs conditions de vie sont tellement insupportables que la plupart d'entre eux, sont obligés de travailler 12 heures et même 18 heures par jour. Les enseignants sont obligés de trouver un deuxième ou troisième job après leur travail journalier pour gagner de quoi faire vivre leur famille. Une grande majorité de ces salariés vivent non seulement en dessous du seuil de pauvreté, mais également en dessous du seuil de subsistance.

Et le gouvernement n'a d'autre réponse aux revendications justes des travailleurs et des enseignants, que la répression et les modifications des règles qui les mettent encore plus en danger de précarité.

A la suite de la mise en place de ces politiques sous la présidence de Rohani, le pouvoir judiciaire a interdit officiellement toute grève et contestation ouvrière et a aggravé la répression des unions professionnelles d'enseignants qui ne sont même pas autorisés à défendre leurs intérêts sur leurs lieux de travail. Depuis cette interdiction, des centaines d'ouvriers et d'enseignantes ont été arrêtés et condamnés à de lourdes peines de prison dont nous deux qui sommes emprisonnés pour subir une condamnation de longue durée.

Nous sommes accusés d'atteinte « à la sécurité nationale », et condamnés à de longues années de prison. Et c'est pour cette raison que nous nous trouvons à la prison d'Evin. Comme des milliers de travailleurs et d'enseignants contestataires, nous n'avons fait que défendre la dignité humaine. Nos activités, au sein du « centre professionnel des enseignants » et de « l'union libre des travailleurs d'Iran » et d'autres organismes indépendants de travailleurs sont publiques et transparentes.

Nous œuvrons pour les revendications légales et humaines. Les accusations figurant dans nos dossiers judiciaires, se limitaient uniquement à :

- la participation aux rassemblements revendicatifs professionnels devant le parlement ou le ministère du travail,
- faire des pétitions pour contester les salaires de misère,
- la création d'organisations professionnelles d'ouvriers et d'enseignants,
- l'envoi de lettres de protestation aux responsables et d'autres activités professionnelles.

Selon les arguments utilisés pour notre « condamnation », on peut conclure que tout effort pour faire respecter les lois minimales existantes et toute démarche pour l'amélioration du niveau de vie des travailleurs et des enseignants, sont considérés comme une atteinte à la sécurité nationale du pays.

Donc, nos activités mettraient en péril les intérêts et la sécurité de ceux qui ont pillé depuis des années, au prix de la pauvreté et de la précarité des travailleurs et des enseignants. Et nos démarches défient la continuité de leurs actions illégales. Ils substituent leurs propres intérêts à l'intérêt national et à la sécurité nationale. Et pour garantir cela, ils arrêtent et emprisonnent des activistes ouvriers ou enseignants pour nous obliger à la soumission et au silence devant les injustices.

Nous, en célébrant le premier mai et en solidarité avec les travailleurs du monde, à cette grande occasion, entamons une grève de la faim à partir du 30 avril, pour protester contre la criminalisation des activités revendicatives professionnelles et l'interdiction des rassemblements et des grèves.

Nous contestons la mise en place de salaires en dessous du seuil de pauvreté, et l'interdiction de la célébration libre de la journée mondiale des travailleurs.

Nous demandons une condamnation de ces pratiques par l'OIT.

Nous réclamons également la suppression de toutes les accusations infondées figurant dans nos dossiers ainsi que la libération des ouvriers et enseignants emprisonnés.

Notre grève de la faim est sans limitation de durée.

**Djafar Azim-zadeh**..... Prison d'Evin, section 8

**Esmail Abdi**..... Prison d'Evin, « andeeshgah »8

Copie : Confédération syndicale internationale (CSI-ITUC), Internationale de l'Éducation

---